

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00319

Numéro SIREN : 388 489 965

Nom ou dénomination : A.V.L

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 340



Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE

34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00

Téléphone : 04.68.11.27.30

www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2000 B 00319

BCM AVOCATS

6 FOCH

34000 MONTPELLIER

Nos références : SC/2000 B 00319

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A.V.L

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

22 AVENUE ANDRÉ CHÉNIER
11300 LIMOUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 388489965 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 25/01/2024 le dépôt, enregistré sous le numéro 2024/340, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/03/2023

Récépissé délivré le 25/01/2024

Le greffier

Sophie MAUREL



1997

VALLEY

SNARE

A.V.L
Société par actions simplifiée
Au capital de 14 513,15 €
Siège social : 22, avenue André Chénier – 11300 LIMOUX
388 489 965 RCS CARCASSONNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 305 559 €, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	305 559 euros
A titre de dividendes	300 000 euros
Soit environ 315,12 euros par actions	
Au compte Autres réserves	5 559 euros
qui s'élève ainsi à 122 206 euros.	

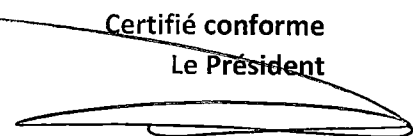
Le paiement du dividende sera effectué à compter de ce jour.

Il est ici précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023, non éligible à l'abattement de 40% prévue à l'article 158, 3-2 du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité du dividende mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués par action au titre des trois derniers exercices et de l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	AVEC ABATTEMENT	SANS ABATTEMENT
DAU 1/12/2022	120,80 €	/	120,80 €
DAU 28/10/2022	63,02 €	/	63,02€
31/03/2022	472,69 €	/	472,69 €
31/03/2021	367,65 €	/	367,65 €
31/03/2020	/	/	/

Certifié conforme
Le Président



SAS AMBULANCES A.V.L

22 av Andre Chenier

11300 LIMOUX



COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

FIDECCA
12 rue d'Alsace
11000 Carcassonne
04 48 49 05 10

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Adresse de l'entreprise 22 av Andre Chenier

11300 LIMOUX

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET*

3 8 8 4 8 9 9 6 5 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,		N-1	
				13 10 3 20 23		13 10 3 20 22	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 070	60 000	60 000	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	346 105	346 105	346 105	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	18 137			
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	36 076	3 059	4 557	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	251 032	41 287	33 449	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 000	1 000		
	Prêts	BF	BG				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 204	1 204	1 204	
	TOTAL (II)	BJ	BK	714 625	261 970	452 655	445 314
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	222 511	22 473	200 038	190 547
	Autres créances (3)	BZ	CA	13 377		13 377	31 058
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	386 442	386 442	989 733	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	53 875	53 875	2 425	
	TOTAL (III)	CJ	CK	676 206	22 473	653 733	1 213 762
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 390 831	284 443	1 106 388	1 659 076
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété *	Immobiliations :	Stocks :		Créances :		

Copie conforme

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :14.....513.....)	DA	14 513	14 513
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	183 514	183 514
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 451	1 451
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	116 647	370 594
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	305 559	371 053
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	621 684	941 125
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	800	66 973
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	800	66 973
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	30 822	235 667
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	111 675	145 459
	Dettes fiscales et sociales	DY	341 407	269 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
		EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	483 904	650 978
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 106 388	1 659 076
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	483 904	650 978
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L.

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 903	FB		FC	16 903	17 629	
	Production vendue	bienes* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 807 016	FH		FI	2 807 016	2 978 571
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 823 919	FK		FL	2 823 919	2 996 200	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	53 954	44 919	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	188 241	36 693	
	Autres produits (1) (11)					FQ	97	305	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 066 211	3 078 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 766	3 898
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	976 709	1 032 967
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	82 914	92 278
	Salaires et traitements*						FY	1 254 505	1 146 540
	Charges sociales (10)						FZ	274 289	218 941
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	16 052	13 704
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	22 473
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		36 583
	Autres charges (12)						GE	17 212	793
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 647 920	2 565 890
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	418 291	512 228
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	303	531
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	303	531
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		174
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		174
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	303	357	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	418 594	512 585	

Copie conforme

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 430	10 313
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 303	13 712
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 733	24 025
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 279	24 446
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 626	13 295
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	27 905	37 741
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 173)	(13 716)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	101 863	127 816
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 083 247	3 102 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 777 688	2 731 621
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	305 559	371 053
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	70 080	66 822
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	101 883	36 693
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	17 065	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
		27 905		16 733
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie conforme

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

SAS AMBULANCES A.V.L

31/03/2023

[illegible]

Copie conforme
Dossier N° AVLOLD en Euro.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD	407 175	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	18 137	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM			KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	34 790	KT		KU	1 286	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	59 174	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	152 631	KZ		LA	37 347	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 256	LC		LD	1 387	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	282 989	LO		LP	40 019	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	1 000
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 204	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	1 204	1R		1S	1 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	691 368	0H		0J	41 019		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		à poste 1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.		IN		CO		DO		D7			
		TOTAL I		LV		LW	407 175	IX	407 175		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	18 137	LZ	18 137	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	36 076	ML	36 076	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	59 174	MO	59 174	
		Matériel de transport	IV		MP	17 763	MQ	172 215	MR	172 215	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	19 643	MU	19 643	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	17 763	NH	305 245	NI	305 245	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IJ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C	1 000	2D	1 000
Prêts et autres immobilisations financières		IJ		2E		2F	1 204	2G	1 204		
TOTAL IV		IJ		NJ		NK	2 204	2H	2 204		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	17 763	OL	714 625	OM	714 625		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

copie conforme

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 070	PF		PG		PH	1 070
TOTAL I		RK	1 070	RM		RN		RO	1 070
Terrains		PI	18 137	PJ		PK		PL	18 137
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	30 234	QA	2 783	QB		QC	33 017
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	51 753	QE	2 709	QF		QG	54 462
	Matériel de transport	QH	126 863	QI	10 164	QJ	137	QK	136 890
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 997	QM	396	QN		QO	18 393
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	244 984	QV	16 052	QW	137	QX	260 900
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	246 054	QP	16 052	QQ	137	QR	261 970

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

copie conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

copie conforme

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

SAS AMBULANCES A.V.L

31/03/2023:

[illegible]

copie auf
Dossier N° AVLOLD en Eurs.

~~Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable~~

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	1 204	UV	0	UW	1 204	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA						
	Autres créances clients			UX	222 511		222 511			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI						
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 170		2 170			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 442		2 442			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	7 797		7 797		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN					
		Divers			VP					
	Groupe et associés (2)			VC	744		744			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	225		225			
	Charges constatées d'avance			VS	53 875		53 875			
	TOTAUX			VT	290 968	VU	289 764	VV	1 204	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10 400	10 400			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	111 675	111 675			
Personnel et comptes rattachés		8C	195 666	195 666			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	99 398	99 398			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	39 363	39 363			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 980	6 980			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	20 422	20 422			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	483 904	VZ	483 904		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 600	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 3		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	305 559	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	30	
	Amendes et pénalités	WJ	30	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			Y7	101 863	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		I8
		- imposées au taux de 0 %		ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	WR 407 452	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)		WH	
			- imposées aux taux de 19 %		WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	QV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Crédance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)	XI	407 452		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	407 452	XO	

copie

Carlo

BCM AVOCATS
6 rue Foch
34000 MONTPELLIER



TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE

25 JAN. 2024

CARCASSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CARCASSONNE

34 Rue de Strasbourg
11 000 CARCASSONNE

MONTPELLIER, le 24/01/2024

OBJET : Dépôt des comptes de la société A.V.L 388 489 965 RCS CARCASSONNE

Nos réf : CM

Madame, Monsieur

Afin de procéder au dépôt des comptes de la société A.V.L immatriculée au RCS de CARCASSONNE 388 489 965,

Vous trouverez en pièces jointes :

- Les comptes de la société, copie signée et certifiée conforme ;
- La décision d'affectation du résultat, copie signée et certifiée conforme ;
- Une procuration donnant pouvoir à BCM AVOCATS pour effectuer les formalités
- Ainsi qu'un chèque d'un montant de 47,81 euros à l'ordre du greffe de CARCASSONNE correspondant aux frais de dépôt (45.15 €) et aux frais de demande de renseignements (2.66 €)

Merci de bien vouloir nous retourner par courrier, à l'adresse ci-dessous ou à l'adresse mail suivante : ac.combes@bcm-avocats.com en notre qualité de mandataire,

- le récépissé de dépôt,
- la facture établie à l'ordre de BCM AVOCATS.

Bien cordialement

P/ BCM AVOCATS
Claire MONLOUIS

BCM AVOCATS
6 rue Foch – 34000 MONTPELLIER

891 210 718 RCS MONTPELLIER



SELARL au capital social de 15 000 €

A.V.L

Société par actions simplifiée

Au capital de 14 513,15 €

Siège social : 22, avenue André Chénier – 11300 LIMOUX

388 489 965 RCS CARCASSONNE

PROCURATION

JE SOUSSIGNÉE CAROLINE GUIJARRO

Née le 25/09/1985 à Montpellier (34)

De nationalité française

Demeurant.....*10 av du président wilson 11300 Carcassonne*

Présidente de la société A.V.L,

Donne par les présentes pouvoir à :

BCM AVOCATS

891 210 718 RCS MONTPELLIER

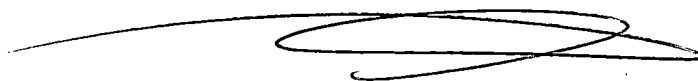
6 rue Foch

34000 MONTPELLIER

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés ou aux impôts concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à *Limoux*
Le *28/11/23*



Caroline GUIJARRO